

## Compte-rendu

### Séance du 12 Avril 2018

L' an 2018 et le 12 Avril à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances à la mairie sous la présidence de HOUVET Patricia, Adjoint au Maire.

**Présents** : Mmes : CARMOIN Stéphanie, DESBOIS Nelly, GONDARD Joëlle, GUILLEMAND Noëlle, HAAS Agnès, HOUVET Patricia, LEBORGNE Annie, LESNIAK Charlotte, MM : GODEFROY Jean-Louis, MAHAUT Eric, MONNIER Didier, ROLLAND Eric, SAUGERON Ulrich

**Excusée ayant donné procuration** : Mme POULET Françoise à Mme HOUVET Patricia

#### **Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 13

**Date de la convocation** : 05/04/2018

**Date d'affichage** : 05/04/2018

**A été nommée secrétaire** : M. ROLLAND Eric

Avant la séance, Mme HOUVET demande l'autorisation d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour concernant le chauffage de la salle Guy Naveau et le transport scolaire.

#### **Approbation du PV du 18 janvier 2018 :**

Après lecture du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

#### **Demande de subventions au titre du FDI 2018 :**

**Abribus** Total projet : 5133 €

DETR (20%) : 1026,60 €

FDI (30%) : 1539,90 €

Autofinancement : 2566,50 €

**Accès sécurisé à l'école** Total projet : 4596,40 €

DETR : 859,28 €

FDI : 1378,92 €

Autofinancement : 2358,20 €

**Réfection de la cour de l'école** Total projet : 4891 €

FDI : 1467,30 €

Autofinancement : 3423,70 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE la demande de subventions au titre du FDI à l'unanimité.

**Révision du loyer du logement n°2 au Moulin Fossard :**

Logement T4 de 80 m2 avec un bail de 6 ans dont le loyer actuel est 300 €. Le logement sera disponible à la location à partir du mois de juin 2018. Mme HOUVET demande au Conseil Municipal d'augmenter le loyer à hauteur de 500 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ACCEPTE l'augmentation du loyer à l'unanimité.

**Relogement d'un administré :**

Suite à un dégât des eaux chez un particulier, il est décidé de leur permettre de reprendre un logement vacant au Moulin Fossard. Il sera établi un bail précaire d'un an le temps de la durée des travaux. Le loyer sera pris en charge par l'assurance.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le relogement de l'administré et sa famille au Moulin Fossard.

**Voirie-Fauchage :**

Des devis sont en cours pour un fauchage des voies communales au mois de juin 2018 et un fauchage supplémentaire si besoin.

Des devis sont en attente également pour l'entretien des chemins communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, AUTORISE l'entretien de voirie et le fauchage.

**Vote du compte de gestion 2017 :**

Résultat Investissement : -8017,07 €

Résultat Fonctionnement : 71 105,98 €

Le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité le compte de gestion 2017.

**Vote du compte administratif 2017 :**

Signature des élus.

Le compte administratif est égal au compte de gestion.

Le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité le compte administratif 2017.

**Affectation du résultat 2017 au Budget Primitif 2018 :**

Le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité l'affectation du résultat 2017 au BP 2018.

**Vote des taux d'imposition 2018 :**

Suite à l'entrée de quatre nouvelles communes, dont Rueil-la-gadelière, dans l'Agglo de Dreux, il est demandé de lisser les taxes dans le temps et d'harmoniser les taux d'imposition.

- lissage : 8 ans pour la CFE et 1 an pour les taxes ménage
- taux d'imposition :

	AVANT	APRES
Taxe d'habitation	6 %	8.77 %
Taxe foncière bâti	10.14 %	15.97 %
Taxe foncière non bâti	21.93 %	32.05 %

L'augmentation des taux de la commune ne sera pas si considérable puisque si les taux communaux augmentent, les taux de l'Agglo de Dreux sont nettement inférieurs aux taux de l'Inse27.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité les taux d'imposition 2018.

**Changement de chauffage de la salle Guy Naveau :**

Le système de chauffage actuel de la salle (cuve à fuel) est coûteux pour la commune. Il est proposé de remplacer ce système par l'installation d'une pompe à chaleur. Cela faciliterait l'utilisation et permettrait à la commune de faire des économies d'énergie.

Par ailleurs, la rénovation thermique des bâtiments publics est subventionnée par l'Etat, ce qui réduirait le coût de l'installation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal AUTORISE le changement de système de chauffage de la salle Guy Naveau.

**Transport scolaire :**

Il est demandé si la commune souhaite prendre en charge tout ou une partie des frais de transports scolaires des administrés.

Tarif école primaire : 50 € par enfant

Tarif collège/lycée : 177.60 € par enfant

Une vingtaine d'enfants seraient concernés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DECIDE de ne pas prendre de délibération concernant une aide financière au frais de transport scolaire.

**Demandes de subventions :**

Aucune subvention n'a été attribuée.

**Modification des statuts SIADEP :**

Avant la modification des statuts, les communes devaient payer 50% des investissements des travaux les concernant.

Après modification, le SIADEP se charge de la totalité des investissements hormis les travaux non validés par le SIADEP et commandités par les communes. Il y aura des répercussions sur le prix de l'eau. Pour l'instant, il est prévu de rester sur un syndicat jusqu'en 2020 voire 2026.

L'Agglo de Dreux reprendra la compétence.

**Informations et questions diverses :**

Pensez à vous inscrire à la marche du 1er mai.

Levée de la séance : 21h25.

En mairie, le 19/04/2018  
L'Adjoint au Maire,  
Patricia HOUVET

